

83.89

**AVEC
VOUS
NOTRE
BILAN
COMMUN**



Paul POISSON

1983

• AVEC VOUS NOTR



Le Conseil municipal, que j'ai l'honneur de présider depuis 20 ans terminera son mandat au mois de mars 1989.

Afin de vous permettre de juger de la tâche réalisée et du respect des engagements pris en 1983, j'ai demandé à ce que le bilan de notre travail soit rendu public.

Je vous avais proposé un programme d'action. Nous avons agi. Avec vous, dans de multiples domaines pour défendre l'intérêt des familles de notre cité. Bien obligés ! Les résultats des politiques des gouvernements ont toujours été défavorables aux salariés.

L'industrie française et l'emploi continuent de se défaire, l'Éducation nationale de se dégrader, le logement de renchérir, les difficultés des familles d'augmenter.

Mais nous n'avons jamais baissé les bras. Que ce soit pour sauver des emplois ou aménager de nouvelles zones d'activités, ouvrir une classe, empêcher la fermeture de notre gare SNCF, interdire la spéculation, résister aux appétits de la ville nouvelle.

Sur la base du riche bilan développé dans ce bulletin, je propose que nous poursuivions le dialogue. De façon critique et constructive, dialoguons sur ce qui a été fait, sur ce qu'il reste à faire et élaborons le nouveau programme d'action de tous les Villabéens.

Ce bon travail a été réalisé dans l'union par les conseillers communistes, socialistes et démocrates.

Je souhaite poursuivre la mise en œuvre de notre politique sociale. Aussi je propose de conduire en mars prochain une nouvelle liste d'Union de la gauche et de personnalités progressistes.

Ensemble, nous pouvons améliorer notre ville, la vie de ceux qui y vivent et y travaillent. Je suis certain de pouvoir compter sur vous.

Paul POISSON
Maire de Villabé

POUR AMELIORER LA VIE

1983

AVEC VOUS NOTR



7	<u>Actions pour les priorités</u>
8	L'emploi et l'habitat
10	La nouvelle zone économique
13	<u>Une politique sociale de la famille</u>
14	Action et justice sociale
16	L'enseignement
19	<u>Une ville en pleine évolution</u>
20	L'urbanisme
22	Environnement, cadre de vie, liberté communale
25	<u>En plein dans notre époque</u>
26	La culture et la vie associative
27	Les activités physiques et sportives
29	<u>Des moyens financiers et humains</u>
30	Finances
33	<u>Ecouter, dialoguer, agir</u>
34	La concertation, l'action

AU FIL DES PAGES...

1983

AVEC VOUS NOTR



EQUILIBRE HABITAT EMPLOI

L'

équilibre habitat-emploi est une priorité qui a nécessité une action soutenue et un engagement de tous les instants.

Villabé se développe, mais doit rester une commune où il fait bon vivre, telle est la volonté du maire et de l'équipe municipale.

Il a multiplié les initiatives pour que cette réalité se vive au quotidien.

Développer une politique de logements locatifs et d'accession à la propriété, préserver les emplois sur les sites industriels existant à Villabé et aux alentours est une pratique incessante.

Conserver un équilibre entre l'habitat et l'emploi a animé l'action de la municipalité. Malgré la politique gouvernementale, le maire et sa population ont maintenu le cap pour ces priorités.

ACTIONS POUR LES PRIORITES

ACTIONS POUR

L'EMPLOI

Trois objectifs ont guidé l'action municipale :

- la nécessité d'une politique nationale de croissance indispensable à l'emploi et au pouvoir d'achat ;
- la sauvegarde et le développement de l'emploi dans la ville ;
- la solidarité avec le monde du travail et le soutien aux luttes.

Avec les salariés, la municipalité s'est opposée à la perte des emplois.

Chacun se souvient de l'importante lutte des travailleurs de Navarre et du site papetier, dernièrement de la STA, soutenue par l'ensemble des élus communistes et républicains, de la population dans sa large diversité.

Ce soutien s'est avéré efficace et utile dans les actions menées pour la défense de l'emploi. Aujourd'hui Navarre est un site important de notre commune, a pu se développer, se moderniser. Les travailleurs de la STA ont obtenu quand à eux la satisfaction de leurs revendications et, parmi elles, l'exigence d'une sécurité maximale pour les usagers.



L'HABITAT

Dans son action pour préserver cet équilibre habitat-emploi, la municipalité s'est attachée à conserver et à réaliser des logements de qualité, accessible à tous. Les logements locatifs se développent et permettent aux jeunes de rester s'ils le veulent dans la commune. Le maire soutient l'action menée pour la renégociation des taux d'emprunts pour les accédants à la propriété.



□ Navarre : un site papetier villabéen qui emploie 210 salariés et représente une

taxe professionnelle conséquente pour la commune.

LES PRIORITES



□ La municipalité a apporté son soutien aux salariés de la STA en grève pour une revalorisation de leurs salaires et une sécurité maximale pour les usagers.



□ L'action commune des salariés, du maire et des élus a permis de préserver l'emploi et l'activité du site papetier.

NOUVELLE ZONE ÉCONOMIQUE : L'ÉQUILIBRE PRÉSERVÉ

Une nouvelle zone d'activités économiques verra bientôt le jour à Villabé. Laboutissement de ce projet est le fruit du travail réalisé par la municipalité pour un développement harmonieux de notre commune. Ce développement passe par le respect de l'équilibre habitat-emploi, souci constant du maire et de son équipe. Cette zone, de 20 hectares, à l'ouest de Villabé, proche de l'autoroute constitue un atout économique important pour la ville et sa population : création d'au moins 500 emplois et deux millions de francs de taxe professionnelle prévue en recette. S'ajoute à cela une somme d'au moins 10 millions de francs en participation exceptionnelle, versée en recette au budget de la commune. Ces nouvelles ressources vont permettre de développer les structures nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants, d'entretenir et moderniser le patrimoine existant. Une condition est imposée par la municipalité aux aménageurs : le respect de l'environnement et de la tranquillité des Villabéens.



□ Une zone d'activités industrielles et commerciales est créatrice d'emplois et de ressources pour la ville.

LES PRIORITES



□ La nouvelle zone économique apportera de nouvelles ressources à la commune qui permettront le développement des équipements villabéens.



□ C'est aussi une nécessité pour préserver l'activité industrielle.

1983

AVEC VOUS NOTR



Revenus trop faibles, chômage, loyers chers, impôts trop lourds aggravent la vie quotidienne des Villabéennes et Villabéens. Attentifs à la situation de chacun, à leurs difficultés, les élus se sont sans cesse mobilisés pour s'opposer aux injustices sociales, pour faire avancer l'exigence d'une revalorisation des salaires et du revenu minimum sans condition. L'accès pour tous à des services municipaux de qualité est une réalité. la population, du plus jeune enfant jusqu'au retraités bénéficie de la pratique des tarifs adaptés aux revenus familiaux.

Dans le même temps, soucieux de ne pas gréver davantage le budget des familles, la municipalité a maintenu la fiscalité locale au niveau le plus bas possible.

UNE POLITIQUE SOCIALE DE LA FAMILLE

UNE POLITIQUE SOCIALE

ACTION ET JUSTICE SOCIALE

UNE AIDE EFFICACE

Combattre les inégalités sociales, permettre à tous les Villabéens d'accéder aux activités avec des tarifs adaptés aux revenus des familles, c'est une pratique bien connue.

Chacun paie selon ses ressources, sans que personne ne soit pénalisé. Ainsi, pour le restaurant scolaire, le repas est facturé entre 8,60 F et 18,75 F, pour un prix de revient de 30 F ; pour les classes de neige entre 42 F et 210 F, pour un prix de revient de 260 F par jour et par enfant. Il en est de même pour les centres de loisirs. Une commission sociale municipale examine chaque année de nombreux cas de personnes en difficulté, en vue d'apporter aides financières, attribution de repas, délais de paiement... En 1987, 16 familles villabéennes ont bénéficié de bons divers et 19 familles nombreuses ont eu droit aux subventions combustibles.

Une aide pour le paiement de l'électricité a également été accordée ainsi que des bons aux cheminots et aux salariés de la SNECMA en grève. La Municipalité a offert 1 000 F de jouets au Secours Populaire Français, jouets distribués aux enfants de Villabé.

Enfin, 27 enfants ont pu partir en classe de neige et 20 autres en colonie. Villabé ne possédant pas les structures d'accueil pour l'établissement d'un centre de loisirs, une coopération a été développée avec la ville de Corbeil-Essonnes. Les enfants de Villabé bénéficient ainsi de l'École multi-sport et du centre de loisirs. Là encore, les tarifs pratiqués sont dégressifs et permettent à un plus grand nombre de participer à ces activités.



□ L'action sociale passe aussi par les tarifs dégressifs pratiqués pour les repas du restaurant scolaire.

□ La convention signée entre Villabé et Corbeil-Essonnes permet aux enfants de notre commune de participer aux activités des centres de loisirs.



□ Les joies de la neige : les petits Villabéens peuvent partir en classe de neige grâce à l'action du Bureau d'aide sociale.

MUNICIPALITÉ DE LA FAMILLE

LES RETRAITES

VIVRE SON 3^e ÂGE

Plus de 250 Villabéens sont âgés de plus de 60 ans. Ils souhaitent vivre pleinement leur vie et participent sous de multiples formes à l'activité locale. Cependant la baisse du pouvoir d'achat des pensions, la diminution du taux de remboursement des médicaments amputent les espoirs et les projets qu'ils ont pu fonder après toute une vie de travail.

À leur côté, la municipalité agit pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle met en œuvre une politique combattant l'angoisse de la solitude. En tissant des liens de solidarité, elle continue à bien intégrer chaque retraité à l'ensemble de la population.



□ Le maire a remis une médaille à Mme SIMON, mère de famille nombreuse.

□ Le repas annuel des Anciens : un moment de gaieté et de convivialité.



□ Cette année, les personnes âgées de Villabé sont partis 8 jours en Yougoslavie.



DES LOISIRS

L'UNRPA travaille aux côtés de la municipalité et organise de nombreuses activités pour les personnes âgées.

Ainsi, outre le repas annuel, les voyages en France et à l'étranger, mis en place par l'UNRPA, la Municipalité offre un goûter chaque année et apporte son aide financière et matérielle aux sorties et loisirs destinés aux Anciens. Près de 45 personnes ont pu partir cette année en Yougoslavie et plus d'une centaine ont participé au repas annuel à la salle des fêtes, mise à leur disposition par la Municipalité.



□ Le club du 3^e âge organise de nombreuses activités, sous l'égide de Maurice TRAMBLAY, conseiller municipal et président de l'UNRPA.

ENSEIGNEMENT

POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE

D'importantes actions des parents d'élèves et des enseignants ont eu lieu pour empêcher la dégradation de l'école : en 1984, une lutte a été menée pour empêcher une fermeture de classe.

Cette année, l'action conjointe de la municipalité, des enseignants et des parents d'élèves a permis d'obtenir l'ouverture d'une cinquième classe de maternelle. Après avoir aménagé cette classe, la municipalité, avec la population, a obtenu qu'une institutrice soit nommée à ce poste. L'Etat s'est de plus en plus désengagé des dépenses d'enseignement, abandonnant certains aspects comme la médecine scolaire ou mettant en demeure les communes d'assumer des charges nouvelles.

L'égalité des chances dans une école de la réussite reste à conquérir. C'est l'ambition de la municipalité : donner des moyens importants au milieu scolaire.

DE L'ARGENT POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Attribué à chaque école pour chaque enfant, le crédit municipal s'est élevé pour l'année 1988 à près de 100 000 F. Des jouets ont été achetés pour le Noël des enfants, pour une somme de 10 500 F et la maternelle a fait l'acquisition en cours d'année d'un téléviseur. Ces crédits ont pour objectif d'avancer encore vers la gratuité scolaire par l'achat de fournitures.



□ La 5^e classe, encore en travaux cet été, était prête pour la rentrée 88/89.

IALE DE LA FAMILLE



□ La maternelle a pu ouvrir une 5^e classe grâce à la lutte menée par le Maire, les élus, les enseignants et les parents d'élèves.

RESTAURANT SCOLAIRE : LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

Au cours de l'année 88, 15 420 repas ont été servis aux enfants qui fréquentent le restaurant scolaire. La municipalité a pour mission, avec Mme BOUBET, gestionnaire du restaurant, de veiller à l'équilibre des menus. Elle a passé un contrat avec la SNSA qui assure la livraison des repas tous les matins. Une distribution de lait se fait également tous les jours dans les classes de maternelle. Des améliorations ont été apportées dans les repas.



□ Gagner pour nos enfants l'école de la réussite, c'est l'ambition de la municipalité.

1983

• AVEC VOUS NOTRE



URBANISME CADRE DE VIE LIBERTE COMMUNALE

UNE
VILLE
EN PLEINE EVOLUTION

Maîtriser le devenir de notre commune pour assurer son équilibre et la satisfaction des besoins de la population est une orientation fondamentale mise en pratique par la municipalité.

A Villabé, les projets urbains sont définis en concertation avec la population.

Avec l'équipe municipale nous combattons le projet d'aménagement de la région parisienne, qui repose sur le développement tentaculaire des villes nouvelles, notamment celle d'Evry.

Notre ville résiste à ces orientations néfastes, en barrant la route à toute tentative de spéculation et d'urbanisation anarchique. Nous voulons pour Villabé un développement harmonieux, à l'échelle humaine.

L'URBANISME

UNE GRANDE CONCERTATION

Outre les trois lotissements réalisés ces dernières années, dont un dispositif de 57 logements locatifs, la municipalité a entrepris, avec la population de préparer le Villabé de demain. Tenant compte des besoins de tous et de l'arrivée de nouveaux habitants, le Conseil Municipal a voté cette année deux projets de zones d'aménagement concerté. La première sur le lieu dit "Le Village" disposera de 86 lots à bâtir. La seconde ZAC verra le jour sur la Plaine des Heurts. Là encore, les constructions se partageront entre logements locatifs et accession à la propriété, entre habitat collectif et individuel.

La municipalité a ainsi souhaité répondre aux besoins les plus divers : pouvoir construire, ou permettre, notamment aux jeunes Villabéens, de se loger à prix raisonnable sur la commune.

Aux côtés de ces constructions, sont également prévus dans le projet de ZAC, les équipements découlant d'un afflux de population : commerces, routes, groupe scolaire. En répondant à la volonté de la municipalité de faire du Villabé futur une commune équilibrée, les Villabéens se sont, dans leur grande majorité, déclarés favorables à ces projets de ZAC. Ils ont permis une très large concertation pour refuser les tentatives de spéculation et d'urbanisation anarchique sur la commune.

LES ÉQUIPEMENTS À VENIR SCOLAIRES

Àvec leur conseiller général, Paul POISSON et les Villabéens ont pu obtenir, après de nombreuses actions la signature d'un contrat régional. Ce contrat est en cours de réalisation. Il

□ La rue de l'Abbé Dauvilliers a été refaite et aménagée : des travaux qui étaient prévus dans le cadre du Contrat régional.



portait sur cinq points : l'aménagement de la rue de l'Abbé-Dauvilliers et sa réfection, la réfection du chemin du bas des Brettes, celle de la place de

l'Église, la construction d'un gymnase et de courts de tennis. Ces constructions donneront une véritable impulsion au mouvement sportif Villabéen.

EINE EVOLUTION



□ Le Plan d'Occupation des Sols, tel qu'il se présente aujourd'hui.



□ Les deux projets de ZAC vont permettre de faire face à l'arrivée de nouveaux habitants : maisons et équipements sont à l'ordre du jour.

□ Sur le terrain de la Plaine des Heurts, une ZAC verra bientôt le jour.

UNE VILLE EN PL

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Le cadre de vie des Villabéens est resté toutes ces années le souci constant de la municipalité. Pour qu'il reste agréable, pour qu'il fasse toujours bon vivre à Villabé, pour apporter des solutions à des problèmes d'environnement, elle a mené plusieurs actions et a pris un certain nombre de décisions. Des parkings ont été aménagés, qui évitent le stationnement dangereux ; des abribus seront très prochainement installés, le principe en a été adopté il y a quelques semaines par l'ensemble du Conseil Municipal. Ils seront entièrement financés par la publicité.

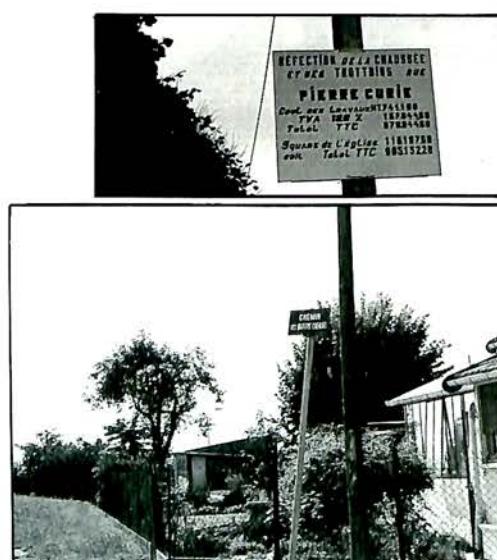
UN PLAN POUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Un nouveau plan de circulation routière a été mis en place dans la commune. Il a été établi avec la commission de sécurité, la gendarmerie, la Direction Départementale de l'Équipement et les représentants d'Associations concernées : parents d'élèves, personnes âgées... Des Stops, des ralentisseurs devant le groupe scolaire, des panneaux d'interdiction de stationner ont été installés. La municipalité a d'autre part engagé les Villabéens à utiliser les parkings publics et gratuits. Chacun respecte ainsi la sécurité de nos enfants.

DEUX LUTTES POUR UN CADRE DE VIE

La gare et la poste qui n'existe pas à Villabé, sont deux préoccupations de la municipalité qui mène avec la population, de nombreuses actions. La SNCF avait envisagé de fermer le guichet de la gare de Villabé. Cette fermeture aurait

- La place de l'église et la rue Pierre-Curie ont fait l'objet d'une réfection totale pour une meilleure circulation piétonnière et automobile.



- Le collecteur d'eaux usées est raccordé à cet endroit.

d'une part, supprimé un emploi, d'autre part posé des questions quant à la sécurité des usagers. L'action a payé, le guichet est resté ouvert, mais la vigilance reste nécessaire. De plus en plus les villabéens expriment le besoin d'un bureau de poste. La municipalité soutient cette revendication et l'estime juste et nécessaire.

ASSAINISSEMENT ET CURAGE DE L'ESSONE

La mise en place du réseau d'assainissement des eaux usées s'est poursuivi avec le collec-



- Une action importante a été menée par le maire, les élus et la population contre la fermeture de la gare de Villabé.

teur mis en place rue du Chemin de la Croix des quatre chemins. Une fois cette tranche réalisée, la quasi-totalité de la commune sera pourvue d'un réseau séparatif d'assainissement. D'autre part, lors de la concertation de ZAC, de nombreux Villabéens équipé d'un collecteur autonome, ont exprimé le souhait d'être raccordé aux collecteurs de la future ZAC. La municipalité a pris cette demande en compte.

Le curage de l'Essonne réalisé par le SIARCE, dont M. COMBRISSON est président et dont Paul POISSON est délégué, a permis de retirer sur la partie Villabéenne de la rivière 11 000 m³ de déblais les plus divers. Ce curage a également permis la reprise des ouvrages hydrauliques de deux moulins de Villabé.

EINE EVOLUTION



□ Des ralentisseurs devant le groupe scolaire : une nécessité pour la sécurité de nos enfants.

LIBERTÉ COMMUNALE

Paul POISSON a su préserver la liberté de Villabé alors que le pouvoir voulait imposer l'entrée de notre commune dans la Ville Nouvelle.

Avec les lois sur les villes nouvelles – loi BOSCHER RPR en 1973 et loi GUYARD en 1985 – Villabé aurait perdu tout contrôle de ses investissements, et de son avenir. L'argent de la Taxe Professionnelle serait versée à la Ville Nouvelle et la zone qui va s'ouvrir à l'Est de Villabé ne rapporterait rien au budget communal.

□ Paul POISSON et la population ont dit non aux lois Boscher et Guyard : ces lois auraient permis à la ville Nouvelle d'Evry de retirer toute autonomie à Villabé.



1983

AVEC VOUS NOTR



VIE ASSOCIATIVE CULTURE SPORT

EN PLEIN DANS NOTRE EPOQUE

Les activités culturelles, physiques, sportives et de plein air sont une nécessité pour chaque individu. Elles aident au développement, à l'épanouissement de la personnalité, à l'élargissement du champ des connaissances.

L'objectif de la municipalité est de permettre l'accès du plus grand nombre à ces activités.

EN PLEIN DANS

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

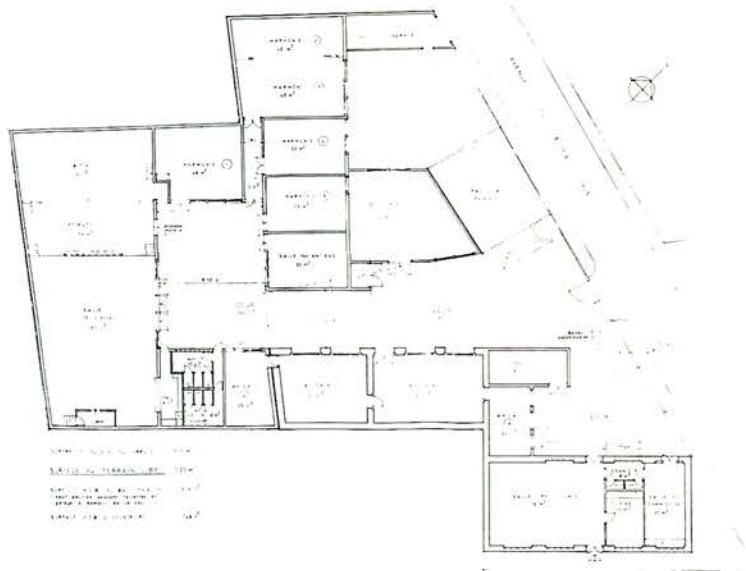
NUMÉRO 1 : LES ASSOCIATIONS

Elles sont nombreuses à Villabé et représentent un patrimoine culturel important. De la musique aux parents d'élèves, en passant par le théâtre, elles jouent un rôle actif auprès de la population et dynamisent l'activité culturelle villabéenne. Elles ont pour cela le soutien financier (plus de 400 000 F de subvention au total) et matériel de la municipalité.

Elles animent la commune par l'organisation de manifestations qui réunissent une grande majorité de Villabéens. Là encore, la municipalité prend sa part matérielle et financière. La fête de l'Ascension, bien connue de tous, a pris, à ce titre un caractère traditionnel et obtient chaque année un franc succès. Les concerts organisés par l'Amicale et Harmonies, les représentations théâtrales d'ATV, les activités de l'UNRPA, les actions des parents d'élèves, les concours de pêche et de chasse ou encore l'animation de la paroisse par l'Association Saint-Marcel sont la preuve du dynamisme culturel de Villabé.

UN PROJET DE MAISON DES ASSOCIATIONS

La vie associative villabéenne poursuit son développement. Il s'agissait pour la municipalité de répondre aux besoins des associations, notamment le besoin pressant de locaux. C'est chose faite, avec le projet de Maison des Associa-



□ Le plan de la future Maison des Associations.



□ Les élèves de l'Amicale de Villabé se préparent pour le défilé du 11 novembre.

□ A Tout Vent, association théâtrale offre le plaisir de jouer en public les pièces répétée et travaillée ensemble.



□ L'Association Harmonies organise quatre grands concerts par an et propose de multiples activités.

tions qui leur a été proposé et adopté. Cette maison permettra à chacune de disposer d'un local permanent et d'y entreposer son matériel. Ce projet verra bientôt le jour et contribuera à l'épanouissement complet de notre vie associative.

UN PATRIMOINE CULTUREL HISTORIQUE

Notre église date du 12^e siècle et est désormais classée. Elle constitue un patrimoine historique important à Villabé. La municipalité, en collaboration avec l'Association Saint-Marcel, prend toute sa place dans la rénovation et l'entretien de l'église. La réfection du parvis, des murs de la porte ont été réalisés ces dernières années.

L'association Saint-Marcel travaille à l'entretien et fait part régulièrement de ses demandes et suggestions à la municipalité qui tient compte de ces impératifs.

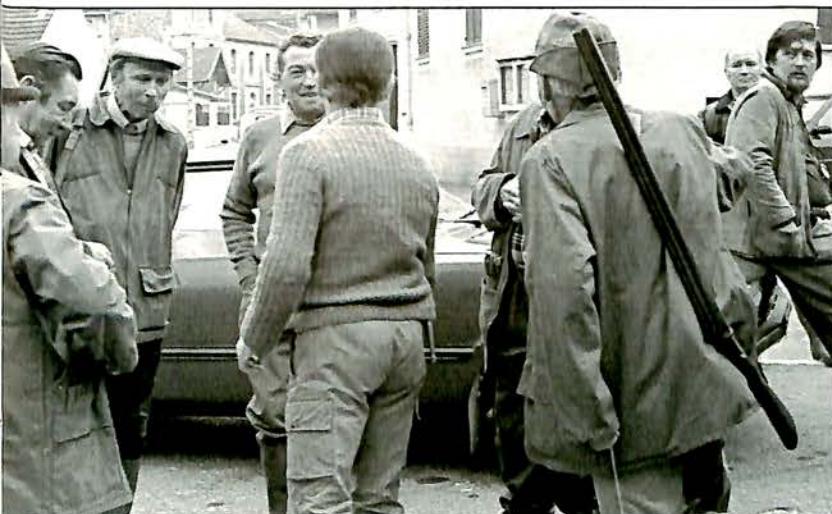
NOTRE EPOQUE



□ Un joli plan d'eau pour les plaisirs de la pêche et des concours qui réunissent beaucoup de monde.



□ Les séniors de l'Étoile Sportive de Villabé "flirtent" avec la tête du championnat depuis le début de Saison.



□ L'ouverture de la chasse est une date importante pour notre association de chasseurs.



□ La gymnastique volontaire : un plaisir pour redécouvrir son corps.



□ L'Association Saint Marcel, ici représentée par MM. DUQUESNE et

LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

EN PLEINE ÉVOLUTION

Nos deux sections sportives fonctionnent bien et s'efforcent d'associer une grande majorité de Villabéens pour une pratique du sport pour tous. L'association de gymnastique volontaire accueille des femmes de tous âges et de nombreux enfants. Elle a créé des cours supplémentaires en accord avec la municipalité qui a mis la salle des fêtes à sa disposition. La section football de l'Étoile Sportive de Villabé dispose aujourd'hui d'un stade qui lui permet de s'entraîner et d'accueillir les clubs. Ces structures ont favorisé son développement et les bons résultats qui en découlent. Les Séniors et Vétérans de l'E.S. Villabé se comportent bien en championnat et les jeunes sont nombreux à occuper le terrain les jours d'entraînement.

ROQUES a reçu Monseigneur HERBULOT, Èvêque de Corbeil (ici à côté du Père Henry).

1983

AVEC VOUS NOTR



“Maintenir et développer des services municipaux qui répondent aux besoins des Villabéens et sans augmenter la fiscalité, c'est nécessaire.” Voilà une affirmation du maire qui trouve sa concrétisation dans ses engagements.

La mise en œuvre de toute la politique municipale repose sur l'activité d'un personnel qualifié et compétent.

DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

FINANCES

DIMINUER LES IMPÔTS LOCAUX

Les impôts payés par les habitants des communes sont trop lourds. Paul POISSON propose avec les élus communistes et républicains des réformes pour rendre la fiscalité plus juste :

- le remboursement de la TVA sur les dépenses de fuel, de nourriture des restaurants scolaires, l'abaissement à 6 % du taux de remboursement des emprunts ;

- la non-augmentation des cotisations à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.

Elles permettraient la diminution des impôts locaux et la satisfaction des besoins sociaux de la population. L'action continue pour faire avancer ces revendications.

La politique gouvernementale poursuivie ces dernières années a eu de lourdes répercussions sur les finances de la commune.

La décentralisation n'a jamais été accompagnée des moyens nécessaires annoncés.

Tout en revendiquant une réforme de la fiscalité locale, la municipalité a eu la volonté de ne pas alourdir les impôts locaux.



□ Le maire soutient les agents communaux dans ses luttes pour une revalorisation des salaires et la défense de leurs statuts de fonctionnaires.

UN PERSONNEL COMMUNAL COMPÉTENT ET DÉVOUÉ

Un personnel communal toujours mieux formé, plus compétent pour remplir sa mission de service public auprès de la population de Villabé est une volonté de la direction municipale. Le dévouement dont fait preuve ce personnel communal est une constante. La municipalité a sou-

haité améliorer sa formation. C'est ainsi que le personnel du guichet suit des stages informatique dans un souci d'efficacité. Elle s'est également attachée à améliorer l'encadrement des agents. Définir les tâches de chacun pour améliorer la qualité de service public est un objectif prioritaire de la municipalité.

Consciente toutefois des difficultés, la direction municipale soutient son personnel dans sa lutte contre la baisse du pouvoir d'achat pour la défense de leur statut de fonctionnaire des collectivités territoriales. Les élus n'ont cessé d'être à leur côté.





Villabé dispose d'un personnel communal compétent, à l'écoute de la population.



Des moyens financiers et humains à la disposition des Villabéens, pour la satisfaction de leurs besoins.



1983

• AVEC VOUS NOTR



La municipalité mène une gestion démocratique.

L'activité du Conseil permettant la participation de l'ensemble des élus, est riche.

La mise en œuvre de la politique municipale est plus intense lorsqu'elle est basée sur la participation des gens, soit directe, soit au travers de la vie associative. Être à l'écoute de la population, solliciter son avis, agir avec elle, ont été une volonté constante.

**ECOUTER
DIALOGUER
AGIR**

LA CONCERTATION L'ACTION

À L'ÉCOUTE DES VILLABÉENS

À la disposition des Villabéens et Villabéens, la maire a tenu des permanences régulières. De nombreuses lettres arrivent chaque jour en mairie. Les conseillers municipaux ont été associés à l'élaboration des décisions municipales et à leur mise en œuvre.

UNE RÉELLE PARTICIPATION

L'équipe municipale a engagé des campagnes de consultation. Sur les projets de ZAC tout d'abord : ils ont fait l'objet d'une concertation de quinze jours. Une exposition permanente des plans a été proposée en mairie, et un registre a été ouvert aux remarques et propositions des visiteurs. Cette concertation a été largement approuvée par la population.

De la même façon, dans le dernier bulletin municipal, a été lancée une consultation concernant les équipements futurs à réaliser grâce aux recettes de la nouvelle zone économique. Les Villabéens sont ainsi engagés dans l'action aux côtés de la municipalité.

En présentant ses projets, l'équipe municipale a sollicité les avis, les propositions de la population, des associations, des commerçants.



□ Le bulletin d'informations municipales permet aux Villabéens de connaître, d'apprécier et de faire des propositions pour l'avenir de notre ville.

UNE INFORMATION NOUVELLE

Un nouvel outil d'information permet aux habitants, aux travailleurs de la commune de connaître, d'apprécier les décisions. "Villabé Infos", par une parution mensuelle en est aujourd'hui l'événement central. Né il y a quelques mois, notre bulletin municipal a répondu aux besoins d'information exprimé par les Villabéens. La vie, les projets et les réalisations de Villabé s'y retrouvent. La municipalité poursuit le dialogue engagé avec tous les secteurs de la vie sociale, culturelle et religieuse de la commune.



□ La journée portes ouvertes organisée dans le cadre de la concertation sur les projets de ZAC a été l'occasion pour le maire de rencontrer et de poursuivre le dialogue avec les Villabéens.

LOGUER • AGIR



□ A Villabé, on décide ensemble du développement de la commune.



□ Déjà quatre numéros fort appréciés!



The magazine cover features several large, bold, slanted text elements:

- "VILLABÉ" (appearing twice)
- "INFO" (multiple instances)
- "N°1"
- "EDITO"
- "AU POISSON S'ADRESSE À VOUS"
- "DÉCIDEZ DU VILLABÉ DE DEMAIN"
- "URBANISME : LES PROJETS DE ZAC APPROUVÉS"
- "PORTRAIT DU MOIS : PROFESSION SCULPTEUR"
- "I.P.O.S. VILLA LA BELLE"

A small photograph in the bottom right corner shows a group of people gathered outdoors.

**EN RÉPONDANT
À LA CONSULTATION PROPOSÉE
AU MOIS DE NOVEMBRE,
C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ
DES PRIORITÉS MUNICIPALES**

POUR L'AVENIR

**LE
MAIRE**



**POURSUIT
LE DÉBAT
DANS LA VILLE**